



DECISION MUNICIPALE N° 013/DM/C/MGA/SG/2025

Constatant l'infructuosité d'un marché public dans la Commune de Meiganga

Le Maire de la Commune de Meiganga

Commandeur de l'ordre national de la valeur

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°60/341 du 31 Décembre 1960 portant création de la Commune Rurale de Meiganga ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements communaux

Vu le décret n°77/418 du 24 Octobre 1977 portant création des Services Provinciaux des Communes ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur RIBOUEM A MOUNGAM LOUIS FLORENT, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet du département du Mbéré ;

Vu l'arrêté n°000100/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ABOUBAKAR KOMBO aux fonction de Maire de la Commune de Meiganga et des Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua ;

Vu le Dossier de consultation N°005/AONO/C-MGA/CIPM/2025 du 27 janvier 2025 pour les Travaux de construction d'une mini-adduction d'eau potable dans la localité de Nandeke, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua ;

Considérant les nécessités de services ;

-DECIDE-

Article 1 : Est pour compter de la date de signature de la présente décision constatée l'**Infructuosité** du **Dossier de consultation N°005/AONO/C-MGA/CIPM/2025 du 27 janvier 2025 pour les Travaux de construction d'une mini-adduction d'eau potable dans la localité de Nandeke, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.**

Article 3 : La présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Meiganga, le 03 AVR 2025

Le Maire.



Aboubakar Kombo
Commandeur de l'Ordre de la Valeur

Ampliations :

- ARMP/AD/NGDERE
- PREFET/MBERE
- DDMAP/MBERE
- CIPM
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

REPUBLICQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU MBERE

COMMUNE DE MEIGANGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work - Fatherland

ADAMAWA REGION

MBERE DIVISION

MEIGANGA COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE D'INFRUCTUOSITE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA COMMUNIQUE,

Le *Dossier de consultation N°005/AONO/C-MGA/CIPM/2025 du 27 janvier 2025 pour les Travaux de construction d'une mini-adduction d'eau potable dans la localité de Nandeke, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua* est Constaté ***Infructueux*** conformément à la Décision municipale N°013/DM/C-MGA/SG/2025.

Fait à Meiganga le 03 AVR 2025

AMPLIATIONS :

- ARMP/AD/NGDERE
- PREFET/MBERE
- DDMAP/MBERE
- CIPM
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES



Le Maire,

Aboubakar Kombo
Commandeur de l'Ordre de la Valeur

